

PARTICIPATION DES SSTI À LA VACCINATION

MEDEF et CFDT : pour une accélération de la vaccination au travail

Le CMIE, SSTI d'Ile-de-France, a accueilli le 3 mai dernier le président du MEDEF et le secrétaire général de la CFDT venus tenir une conférence de presse pour promouvoir la vaccination des salariés par les Services de santé au travail. Y assistaient notamment Catherine Pinchaut, secrétaire nationale CFDT, et Jean-Luc Monteil, vice-président du MEDEF, ainsi que Maurice Plaisant et Martial Brun, respectivement président et directeur général de Présanse.

Si les Services de santé au travail vaccinent les salariés depuis maintenant près de trois mois, ils rencontrent néanmoins toujours quelques difficultés de terrain inhérentes aux aléas d'approvisionnement et à la définition restreinte de la cible vaccinale. Les premiers chiffres communiqués par le ministère du Travail faisaient ainsi état d'un peu plus de 400 000 injections réalisées par des médecins du travail.

Réunis dans les locaux du CMIE à Paris, le secrétaire général de la CFDT, M. Laurent Berger, et le président du MEDEF, M. Geoffroy Roux de Bézieux, ont appelé le Gouvernement à faire des Services de santé au travail non des « *auxiliaires dans la campagne* », mais le « *centre de la vaccination dans le monde du travail* », ce en élargissant à la fois la cible des travailleurs éligibles au vaccin et les possibilités d'approvisionnement des SSTI.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, ces derniers ne disposent en effet pas de vaccins à ARN messenger et, contrairement aux centres de vaccination, ne bénéficient pas de livraisons groupées de doses et doivent procéder à des demandes hebdomadaires, comme l'a rappelé, à cette même occasion, Mme Claudine Sulitzer, présidente du CMIE.

Lui-même récemment vacciné dans les locaux de l'ACMS à Paris avec l'AstraZeneca, M. Roux de Bézieux a ainsi appelé à ce que « *tous les actifs et en particulier ceux qui sont exposés à beaucoup d'interactions sociales* » puissent être vaccinés par la Santé au travail. Une étude réalisée à la demande de la CFDT, « *les salariés face à l'épidémie de Covid-19 : un an après, quel état d'esprit et quelles aspirations ?* », publiée le 30 avril, confirme par ailleurs que 85 % des salariés interrogés attendent un dispositif de vaccination sur leur lieu de travail.

Parmi les propositions destinées à améliorer la vaccination par la Santé au travail présentées lors de cette conférence de presse, on retiendra la



Le président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, et le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, réunis au CMIE. Crédit photo : CMIE.

suppression de la limite d'âge, une organisation des livraisons de doses en relation directe avec les tutelles ou encore la sensibilisation des entreprises à des actions de forte incitation à la vaccination.

Une conférence de presse qui aura su faire entendre les demandes conjointes de ses participants : en déplacement le 5 mai dans un Service de santé au travail autonome, la ministre du Travail, Elisabeth Borne, a annoncé la livraison de 100 000 doses d'AstraZeneca en Santé au travail en mai, une expérimentation sur une vingtaine de services pilotes, pour une vaccination avec des vaccins à ARN messenger et un circuit d'approvisionnement « plus direct et simplifié ».

Parallèlement, le réseau des SSTI Présanse a réaffirmé dans un communiqué de presse sa préparation pour monter en puissance dans la campagne de vaccination ciblée vers les entreprises et leurs salariés (voir page 3 de ce numéro). ■